

Objet : *RS - Attribution du marché pour les travaux de sécurisation en eau potable de Saint-Cassin et Cognin, création d'une canalisation de refoulement et renouvellement de canalisations de distribution*

- date de convocation le 12 décembre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre dix-sept heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 27

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Arthur Boix-Neveu

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Chambéry

Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Thierry Repentin

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Pascal Mithieux

La Ravoire

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Marcel Ferrari

Sainte-Reine

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Alexandre Gennaro à Valentin Hachet - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Gaëtan Pauchet à Isabelle Dunod - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Josette Rémy à Corine Wolff - de Cécile Trahand à Maryse Fabre

- conseillers excusés : 18

Grégory Basin - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Corinne Charles - Jean-Pierre Coendoz - Christelle Favetta-Sieyes - Sandra Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Pascal Ginollin - Hélène Jacquemin - Max Joly - Luc Meunier - Vincent Miguet - Franck Morat - Christophe Pierretton - Alain Thieffenat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 18 décembre 2025

délibération n° 175-25

objet **RS - Attribution du marché pour les travaux de sécurisation en eau potable de Saint-Cassin et Cognin, création d'une canalisation de refoulement et renouvellement de canalisations de distribution**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, indique qu'une consultation a été lancée le 3 octobre 2025 pour les travaux de création d'une canalisation de refoulement et de renouvellement de canalisations de distribution dans le cadre de la sécurisation en eau potable des communes de Saint-Cassin et Cognin.

Le schéma directeur en eau potable et les différentes études hydrauliques réalisés sur Saint-Cassin ont mis en évidence la nécessité de sécuriser l'alimentation en eau de cette commune par la création d'un refoulement du réservoir de Villeneuve à Cognin au réservoir des Huïres à Saint-Cassin, et le renforcement du volume du réservoir de Villeneuve.

Dans un premier temps, la consultation lancée sous forme de marché à procédure adaptée composée d'un seul lot et divisé en trois tranches porte sur la création d'une canalisation de refoulement et le renouvellement des canalisations de distribution :

- tranche ferme : création de la conduite de refoulement depuis Cognin (route du Fenestro) jusqu'à l'église de Saint-Cassin, et renouvellement de la conduite de distribution sur le secteur de la Pelette et le haut de la montée des Alberges,
- tranche optionnelle 1 : création de la conduite de refoulement depuis l'église de Saint-Cassin jusqu'au lieu-dit « Cote Chosson » et renouvellement de la conduite de distribution dans le chef-lieu de Saint-Cassin,
- tranche optionnelle 2 : renouvellement de la conduite de distribution du lieu-dit « Oratoire » jusqu'au lieu-dit « Cote Chosson ».

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix : 40 %,
- valeur technique : 60 %.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'attribution du marché au groupement d'entreprises EHTP / Mauro pour son offre d'un montant estimatif de 1 754 638,50 € HT selon le détail quantitatif estimatif basé sur le bordereau de prix unitaires.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 4 décembre 2025,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'attribuer le marché pour les travaux de sécurisation en eau potable de Saint-Cassin et Cognin, création d'une canalisation de refoulement et renouvellement de canalisations de distribution, au groupement d'entreprises EHTP / Mauro,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **175-25**

Objet de l'acte :	RS - Attribution du marché pour les travaux de sécurisation en eau potable de Saint-Cassin et Cognin, création d'une canalisation de refoulement et renouvellement de canalisations de distribution
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	18 décembre 2025
Annexe(s) :	CCTP

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20251218-lmc1H34838H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H34838H1

Date de transmission en Préfecture :	19 décembre 2025
Date de réception en Préfecture :	19 décembre 2025
Date de publication sur le site internet:	vendredi 19 décembre 2025